

SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Séance du 24 juillet 2018

Membres en exercice : 34

Date de la convocation: 17/07/2018

Présents : 17

Dont Présents non votants : 0

L'an deux mille dix-huit et le vingt-quatre juillet l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean ARCAS

Représentés : 2

Présents : Jean ARCAS, Jean-Noël BADENAS, Gérard BARO, Jean-Pierre BERRAUD, Josian CABROL, Marie-Aline EDO, Norbert ETIENNE, Jean-Luc FALIP, Yves FRAISSE, Daniel GALTIER, Kléber MESQUIDA, Martine OLMOS, Marie-Pierre PONS, Sylvie QUEROL, Catherine REBOUL, Yves ROBIN, Bernard SALLETES

Votants: 19

Pour: 19

Contre: 0

Représentés : Marie PASSIEUX par Marie-Pierre PONS, Luc SALLES par Marie-Aline EDO

Abstentions: 0

Présents non votants :

Excusés : Roland BASCOUL, Bernard BOSC, Francis BOUTES, Yvan CASSILI, Elisabeth DAUZAT, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Martine GIL, Audrey IMBERT, Christophe MORGO, Jean-Christophe PETIT, Pierre POLARD, Hedwige SOLA, Bernard VIDAL, Philippe VIDAL

Absents:

Objet: Appels à projets régional : Numérique et innovation

Dans le cadre de son Schéma Local d'Organisation et de Développement Touristique 2014-2020, le Pays Haut Languedoc et Vignobles souhaite poursuivre le soutien et le développement de l'offre touristique en lien avec les démarches de structuration, telles que les labels Pays d'Art et d'Histoire, Vignobles et Découverte et Pôle de Pleine Nature.

L'action proposée doit permettre de promouvoir une destination et le territoire par le biais des nouvelles technologies : application avec parcours de découverte, visites virtuelles et immersives.

Les usages actuels supposent de s'orienter vers une médiation numérique. Le recours au digital sera l'occasion de sensibiliser les populations aux patrimoines, culturels et naturels du territoire. L'action va donc concerner prioritairement le jeune public, cible prioritaire du Pays d'Art et d'Histoire mais aussi clairement identifiée et sollicitée dans le cadre du réseau Vignobles et Découvertes (cible familiale). Au-delà, la « gamification » de la destination, qui s'adresse largement au grand public, répond aux tendances actuelles du tourisme expérientiel qui permet au visiteur de s'impliquer dans sa découverte.

Inscrite dans une démarche partenariale et s'appuyant sur une co-construction, cette action va contribuer à la mise en réseau des acteurs du tourisme. Ce travail se donne pour objectif de fédérer un réseau d'acteurs (intercommunalités, offices de tourisme, sites et équipements patrimoniaux, prestataires) et de rendre lisible une offre de tourisme globale et thématique (patrimoine, oenotourisme, activités de pleine nature).

Plusieurs outils de communication sont proposés pour mettre en scène et promouvoir ces richesses patrimoniales locales. Cette opération sera positionnée avant le 18 septembre, date butoir, sur l'appel à projet « Numérique et innovation », lancé le 18 juin par la Région Occitanie.

Le coût total de l'opération s'élève à 70 600 € TTC, pour lequel les cofinancements suivants pourraient être sollicités auprès :

- de l'Union Européenne (FEDER/ATI) pour 24 710 €
- de la Région Occitanie pour 31 770 €
- le solde étant apporté en autofinancement par le Pays pour 14 120 €.

Monsieur le Président remercie l'Assemblée de bien vouloir se prononcer sur l'opération présentée et, le cas échéant, l'autoriser à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de ces projets.

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir en délibérer.

Où l'exposé de Monsieur le Président, le Comité Syndical se prononce favorablement sur l'opération présentée et autorise Monsieur le Président à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de ces projets.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Fait à Cessenon-sur-Orb, le 24 juillet 2018.

Le Président,
Jean ARCAS

